

## COMMISSION QUALIFICATION

### Résiliation Assurance

Si vous étiez licencié lors de la saison 19/20 et que vous bénéficiez d'une option d'assurance, celle-ci doit être dénoncée dans le délai imparti.

Il est à rappeler que contractuellement « Chaque adhésion se renouvelle automatiquement par tacite reconduction à chaque échéance annuelle fixée au terme de la saison sportive (1er JUILLET, ZERO HEURE), sauf dénonciation effectuée de la part du licencié par courrier recommandé avec accusé de réception expédié à la FFBB, au plus tard le 31 mai de l'année en cours de la Licence. »

Le courrier recommandé doit être envoyé à l'adresse ci-dessous :

### **Fédération Française de Basketball**

Pôle Assurance

117 rue du Château des Rentiers

75013 Paris

### IMPORTANT !!! Validation des licences

**Ce n'est pas parce qu'une licence est générée que le comité a validé la qualification.** Le comité a 2 mois pour valider. Si passé ce délai, vous n'avez pas d'information sur vos licences, silence vaut acceptation. A ce jour, nous avons validé toutes les licences validées par votre groupement sportif jusqu'à la date du 4 septembre.

Avant de faire jouer vos licenciés bien vous assurer que le comité a validé, pour cela nous vous conseillons d'aller dans gestion des licences, indiquer la date de qualification entre le « 01/07/2020 » et la date « du jour où vous regardez », puis cocher « non validé par le comité » au niveau de validation du comité, puis lancer la recherche.

Si la licence n'est pas validée, vous pourrez aller sur la fiche du licencié et regarder dans les commentaires pourquoi elle n'est pas validée.

## COMMISSION COMPETITIONS

### Engagements reçus

Vous trouverez en cliquant sur le lien ci-dessous le récapitulatif des engagements que nous avons reçus à la date du 10/09/2020.

<https://www.basketsarthe.org/competitions/championnats-departementaux.html>

Merci de vérifier et nous faire un retour pour **dimanche 13 septembre au soir au plus tard** si erreur dans vos engagements.

# BASKET SARTHE INFO - 11/09/2020

## SECRETARIAT

### **RAPPEL !!! Réunion des secrétaires**

Nous avons eu très peu de retour concernant la réunion des secrétaires, merci de compléter le formulaire ci-dessous au plus tard dimanche 13 septembre.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSekxS76bZTSZXb0CnYavj40R7qTvUlwSEqEBJG76DG32bFWNA/viewform>

### **Nouveau bureau Clubs**

Si lors de vos AG de septembre un nouveau bureau et/ou un nouveau président est élu, merci de nous communiquer le PV de l'élection ainsi que les coordonnées des personnes élues (Président - Secrétaire - Trésorier) pour mise à jour de nos informations.

## COMMISSION DES OFFICIELS

### **Ecoles d'Arbitrage**

Nous vous rappelons que vous devez inscrire vos écoles d'arbitrage pour **le 30 septembre dernier délai**, via FBI.

Rappel aux clubs en CTC, vous devez impérativement avoir une école de niveau 2.

Nous organiserons une réunion soit en présentiel le jeudi 08/10 à 19h à la Maison des Sports, soit par vidéo conférence, le lundi 12/10 à 19h.

Pour toutes questions sur les écoles d'arbitrage vous pouvez contacter Romain DENIS à [rdenis@basketsarthe.org](mailto:rdenis@basketsarthe.org).

Vous recevrez prochainement un formulaire à remplir pour vous inscrire.

## COMMISSION MINIBASKET

### **RAPPEL !!! Engagement U9/U11 Première phase**

Pour participer aux rencontres de première phase, votre bulletin d'engagement doit être impérativement renvoyé **au plus tard le dimanche 13 septembre** à l'adresse : [engagementsminibasket@basketsarthe.org](mailto:engagementsminibasket@basketsarthe.org).

En cliquant sur le lien ci-après vous trouverez un point des engagements déjà reçus :

<https://www.basketsarthe.org/mini-basket/rencontres-u9-u11-f-m.html>

Le calendrier sportif de la saison est disponible sur le site du Comité :

<https://www.basketsarthe.org/mini-basket/rencontres-u9-u11-f-m.html>

# BASKET SARTHE INFO - 11/09/2020

## 3X3

Dans le cadre de son projet de développement, le Comité met en place un championnat 3x3 pour la saison 2020 / 2021.

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes sur ce lien (une formulaire à remplir par équipe) : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSelxb6pYvN7cDIAyz0a\\_thmo1G3KPVz\\_glr-KcDlcXDv0wg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSelxb6pYvN7cDIAyz0a_thmo1G3KPVz_glr-KcDlcXDv0wg/viewform)

Sont concernées par ce championnat, les catégories suivantes :

- U15 Homme et Femme,
- U18 Homme et Femme,
- U20/Seniors Homme et Femme.

Le championnat départemental 3x3 se déroulera sur 6 journées (hors journée de championnat 5x5) :

J1 : 31 octobre 2020

J2 : 9 janvier 2021

J3 : 20 février 2021

J4 : 3 avril 2021

J5 : 24 avril 2021

J6 : 5 juin 2021

Plus d'infos sur le déroulement de ce championnat sur le site du Comité :

<https://www.basketsarthe.org/competitions/3x3.html>

## INFORMATION FFBB

Je souhaitais vous faire un point des étapes à venir pour lancer la saison et la gérer du mieux possible en fonction des difficultés liées à l'épidémie.

Nous avons deux gros dossiers à traiter :

1. Le lancement des compétitions, leur gestion au jour le jour et leurs adaptations si besoin ;
2. Le traitement des reports de rencontres pour cause COVID.

Pour le point 1, la Commission Fédérale des Compétitions, et son président Alain SALMON, nous ont présenté un document (joint) en Bureau Fédéral le 29 août dernier ; il s'agit d'une première étape ; nous avons prévu de finaliser ce point lors du BF du 23 septembre ; tous les scénarii seront traités ; (LR-CD) vous retrouverez donc une grosse partie de vos interrogations et travaux en cours.

Pour le point 2, j'ai provoqué deux réunions du BF (une ce mardi et la deuxième ce jeudi) afin de (je l'espère) conclure, et vous donner les éléments de procédure et de décisions de report de rencontres officielles ; même si (LR-CD) vous avez « du mou » sur votre calendrier, il ne faut pas griller les dates disponibles par manque de rigueur dans le traitement des demandes.

J'ai identifié 3 acteurs qui peuvent décider l'annulation de la rencontre (et donc le report) :

1. L'État (Préfet et/ou ARS) : pas grand-chose à faire ; nous attendons des éléments d'harmonisation des positions des ARS ;
2. La Collectivité Locale propriétaire de l'équipement : nous (Ludivine SAILLARD) essaierons de prendre l'attache au fur et à mesure de la portée à connaissance des cas ;
3. La FFBB (donc la LR et le CD) : sur demande du club recevant ou du club visiteur.

Nous devons établir des critères précis conduisant à la décision de report (ou non) de la rencontre et une procédure rigoureuse pour éviter des recours.

Concernant la fédération, nous travaillerons sur ces deux points ce mardi, en nous appuyant sur les travaux de la fédération de handball ; nous chercherons conclure jeudi.

Les critères précis seront les mêmes pour toutes les rencontres fédérales, qu'elles soient championnat de France, régionales ou départementales.

Les Ligues et Comités Départementaux devront définir la procédure à suivre par les clubs pour leurs rencontres ; nous vous suggérons de vous appuyer sur celle que la fédération mettra en place et que nous diffuserons vendredi prochain.

Vous l'avez compris, ce n'est pas simple ; mais restons positifs et mobilisés, nous allons lancer cette saison, et cela sera une belle saison !

Jean-Pierre SIUTAT.



Match parrainé par  
**SETRAM**  
LE MANS METROPOLE

**MSB vs LIMOGES CSP**



**Samedi 19 septembre à 20h30**  
*avec une ouverture des portes à 19h15*  
*MSB Espoirs vs VITRÉ (NM1) à huis clos*

**Gymnase Robert Jarry - 9 Bd Louis Leprince-Ringuet  
Le Mans (près de la patinoire)**

*Réservations uniquement à la Salle  
les lundi 14, mardi 15, mercredi 16, jeudi 17  
& vendredi 18 septembre de 17h30 à 20h  
le samedi 19 septembre de 10 à 15h*

**Tarifs : 8 € (côtés) et 12 € (tribune)**

Comité Départemental de Basketball de la Sarthe

Maison des Sports / 29 boulevard Saint Michel

72000 LE MANS (FRANCE)

e-mail : [secretariat@basketsarthe.org](mailto:secretariat@basketsarthe.org)

Tel : +33 (0)2.52.19.21.52 – [www.basketsarthe.org](http://www.basketsarthe.org)